

Going Home

La newsletter aide au retour de l'ODM et de l'OIM Berne N° 1/12

Editorial de avril 2012

Chères lectrices, chers lecteurs,

Plus de 53 millions de migrant(e)s vivent en Asie. La moitié des migrants internationaux asiatiques sont des femmes. La Chine, l'Inde et les Philippines sont aujourd'hui les principaux pays d'origine de la migration internationale. Quant à l'Amérique du Nord et l'Europe, elles ne sont plus les seules destinations des migrations transfrontalières. Aussi, les Etats du golfe Persique, de l'Asie de l'Est et du Sud-est de même que l'Inde font-ils actuellement partie du top ten des pays d'accueil à l'échelle mondiale. Le Pakistan est le pays qui compte le plus de réfugiés, dont un grand nombre en provenance de l'Afghanistan (<http://www.unhcr.org/4dfa11499.html>).

Un nombre croissant d'Etats asiatiques se préoccupent des droits des migrants de travail. Pour sa part, la Direction du développement et de la coopération (DDC) réalise en Asie du Sud divers projets portant sur la migration de travail (Sri Lanka, Népal, Bangladesh). Malgré la crise financière, l'Asie fait toujours partie des principaux bénéficiaires de versements.

En 2010 et 2011, plusieurs catastrophes naturelles ont dévasté l'Asie. Elles ont touché plusieurs millions de personnes et provoqué le déplacement de milliers d'entre elles. L'OIM offre alors une aide d'urgence : elle a par exemple distribué des biens de première nécessité et des tentes suite à la tempête tropicale qui a frappé les Philippines en décembre 2011.

L'aide suisse au retour est, elle aussi, active en ce qui concerne l'Asie, comme le révèle l'article de Mark Engler en p. 3. Dans la statistique des retours, le Sri Lanka et la Mongolie figurent parmi les pays les plus importants de la région. Pour toutes ces raisons, le présent bulletin est consacré au continent asiatique et plus spécialement au Sri Lanka et à la Mongolie. Outre les rapports d'activité des représentations de l'OIM dans ces deux pays, vous trouverez des statis-

tiques sur les retours volontaires en Asie, des réflexions sur un programme d'aide au retour au Sri Lanka et des exemples d'activités établies en Mongolie au titre de l'aide au retour prodiguée par l'ODM et dans le cadre du projet LEtr du canton de Genève.

Je vous souhaite une agréable lecture ...et un printemps ensoleillé !

Katharina Schnöring, Cheffe de bureau OIM Berne

Contenu

1. Thème principal :

Asie du Sud, Asie de l'Est et Asie du Sud-Est

- Retours en Asie moyennant une aide au retour 2004-2011
- Aide au retour moyennant un soutien de la part de l'OIM
- Activités de l'OIM au Sri Lanka
- Activités de l'OIM en Mongolie
- Un programme Sri Lanka?

2. Échos des CVR et des CEP

- CVR Genève
- Retours en Mongolie dans le cadre du projet genevois

3. Aide au retour concrète

- Mongolie, Oulan-Bator

5. Divers

- Quoi de neuf ?
- Evénements



1. Thème principal : Asie du Sud, Asie de l'Est et Asie du Sud-Est

Retours en Asie moyennant une aide au retour 2004-2011

Ces dernières années, ce sont toujours les pays des Balkans qui ont enregistré le plus grand nombre de retours volontaires. Cependant, dans quatre cas sur cinq, il s'agissait de personnes libérées de l'obligation de visa. Comme on sait, celles-ci n'obtiennent plus qu'une aide minimale. En fait, l'aide au retour proprement dite s'est progressivement déplacée vers l'Afrique et les pays issus de l'ancienne Union soviétique. Le nombre de départs vers l'Asie du Sud, du Nord et du Sud-est demeure quant à lui stable. En effet, les pays en question n'ont connu que de faibles fluctuations au cours des huit dernières années. Entre 2008 et 2011, 481 personnes sont retournées dans la région, soit une augmentation de 11 % par rapport à la période 2004-2007 (434 départs). Cette progression est nettement inférieure à la hausse moyenne globale, qui avoisine les 20 %.

Aperçu des retours volontaires vers l'Asie du Sud, du Nord et du Sud-est

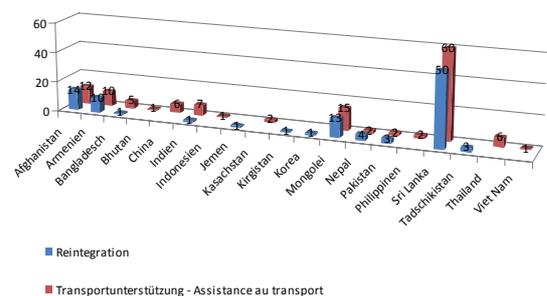
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Total
Afghanistan	24	19	11	9	9	9	3	18	102
Bangladesh	6	6	5	6	8	6	10	5	52
China	3	6	3	3	0	1	0	3	19
Indien	10	2	7	5	12	13	8	6	63
Mongolie	47	4	32	43	25	62	41	24	278
Népal	3	0	2	21	9	24	11	2	72
Pakistan	9	10	10	4	6	4	14	8	65
Sri Lanka	33	39	23	17	11	17	56	53	249
Vietnam	7	1	2	2	0	0	2	1	15
Total	142	87	95	110	80	136	145	120	915

Il est notoire que la tendance est inversée s'agissant des pays qui ont enregistré la plupart des retours au cours des années passées : baisse pour la Mongolie,

hausse pour le Sri Lanka. La baisse s'explique par la diminution du nombre de demandes déposées par des ressortissant(e)s mongol(e)s et par la difficulté à obtenir des documents de voyage pour eux. La hausse correspond, quant à elle, à la fin de la guerre civile au Sri Lanka, en 2009. Le même phénomène s'était présenté en 2006, quand la fin des hostilités au Népal avait entraîné une augmentation significative des départs de Suisse. Par contre, les fortes fluctuations que connaissent les retours en Afghanistan ne sauraient être mises en lien avec des événements particuliers. Elles découlent sans doute de la situation précaire qui y règne. Pour les autres pays, on note que le nombre de retours reste faible mais stable.

Aide au retour moyennant un soutien de la part de l'OIM

Rückkehrhilfe Asien 2011 - Aide au retour Asie 2011



En 2011, 132 personnes sont retournées en Asie en bénéficiant d'un soutien de l'OIM (programmes cantonaux inclus). Parmi elles, 102 ont obtenu en outre une aide à la réintégration. Le Sri Lanka et la Mongolie sont les pays de la région qui comptent le plus de bénéficiaires d'une aide au retour.

Activités de l'OIM au Sri Lanka Giselle Dass, OIM Sri Lanka

L'OIM dispose d'un, voire de plusieurs bureaux dans la plupart des pays d'Asie. Au Sri Lanka, une antenne locale a été ouverte en 2002 à Colombo, la capitale.

Entre-temps, des bureaux plus petits ont vu le jour à Batticaloa, à Jaffna, à Killinochchi et à Vavuniya.

Les activités de l'OIM Sri Lanka portent sur les thèmes les plus divers, par exemple la migration de travail, la coopération technique et les questions de santé. Elles concernent aussi bien les personnes qui émigrent que celles qui reviennent au pays ou y immigrer. L'OIM participe aussi à la lutte contre le trafic d'êtres humains. Au Nord du Sri Lanka, elle collabore avec des organisations locales en vue de soutenir des activités humanitaires, par exemple des projets de reconstruction ou des projets visant à assurer un revenu aux participants.

Par ailleurs, l'antenne sri-lankaise de l'OIM s'est spécialisée dans l'aide au retour. Ses collaborateurs aident les personnes qui reviennent d'Europe et d'Asie et qui souhaitent bâtir une nouvelle existence dans leur pays d'origine. L'OIM les accueille à l'aéroport et leur propose des ateliers d'orientation et des formations en vue de diriger des petites entreprises. Elle les informe des possibilités d'accès aux microcrédits et les aide à mettre en œuvre leur projet de réintégration. Les offres varient en fonction des prestations fournies par les programmes d'aide au retour réalisés par le pays dans lequel ils ont séjourné. En outre, l'OIM contribue à des projets infrastructurels locaux au nord et à l'ouest du pays, dans le but de soutenir les communes accueillant des personnes qui rentrent au pays. Ces projets sont financés par l'Australie et le Royaume-Uni.



© IOM 2012 - Ce bénéficiaire de l'aide au retour s'est acheté un tracteur pour réaliser son projet agricole.

Selon le bureau de l'OIM à Colombo, les personnes qui reviennent depuis la Suisse sont, de manière générale, plus âgées et mieux préparées que celles qui avaient séjourné dans d'autres pays européens. En raison de leur âge, elles souffrent par contre plus souvent de problèmes médicaux.

Activités de l'OIM en Mongolie *Oyunbileg Rentsendorj, OIM Mongolie*

La présence de l'OIM en Mongolie est récente, puisque le bureau a été ouvert à Oulan-Bator en juin 2011 seulement et qu'il a été inauguré officiellement le 8 septembre 2011. L'OIM apporte un soutien aux autorités mongoles dans la gestion des migrations, mène des activités de prévention du trafic d'êtres humains et aide les personnes qui rentrent volontairement au pays lors de leur arrivée et de leur réintégration.

Depuis fin juin 2011, le bureau a encadré 104 personnes en provenance de Suisse, d'Irlande, des Pays-Bas, de Pologne et de Turquie. Les problèmes majeurs rencontrés lors du retour concernent généralement la situation familiale, le logement et la scolarisation des enfants. La plupart des personnes bénéficiant d'une aide financière sont très reconnaissantes d'avoir obtenu un soutien financier et/ou psychologique de la part des collaborateurs de l'OIM, qui maintiennent un contact régulier avec elles. Actuellement, le bureau d'Oulan-Bator compte trois collaborateurs, qui peuvent faire appel, si nécessaire, à la représentation de l'OIM à Pékin.

Réflexions à propos d'un programme spécifique au Sri Lanka

Marc Engler, Section Etats tiers et Etats de provenance ODM

Suite à la réorganisation de l'ODM en 2010, la responsabilité des programmes spécifiques aux pays incombe à la Section Etats tiers et Etats de provenance (SnTP), qui fait partie du nouveau Domaine de direction Politique migratoire. Ce transfert de compétence devait notamment permettre de mieux

Going Home

Newsletter aide au retour avril 2012

harmoniser ces programmes avec les activités politiques et diplomatiques vis-à-vis de l'Etat concerné – par exemple les négociations sur un accord de réadmission bilatéral –, qui relèvent également de la responsabilité de la SnTP. Le Sri Lanka montre de manière exemplaire les liens entre les deux domaines.

Huit ans après la clôture du dernier programme consacré au Sri Lanka, il y a lieu de s'interroger sur l'opportunité d'en relancer un nouveau. En effet, le conflit qui a mis à mal ce pays a cessé en 2009, ce qui a entraîné un changement de pratique de la part de l'ODM. La nouvelle pratique a été confirmée en octobre 2011 par un arrêt de principe du Tribunal administratif fédéral. Depuis lors, les demandes déposées par des ressortissants sri-lankais n'ont plus guère de chance d'aboutir, à moins qu'elles n'émanent de personnes qui sont exposées, à titre individuel, à une menace imminente. Par ailleurs, l'ODM vérifie le bien-fondé des admissions provisoires qui ne pourraient plus se justifier compte tenu de la nouvelle situation qui règne au Sri Lanka. De surcroît, de nombreux ressortissants sri-lankais qui séjournent depuis de longues années légalement en Suisse atteignent maintenant l'âge de la retraite et envisagent de retourner dans leur pays d'origine. Ces facteurs contribuent à augmenter le nombre des candidats potentiels au retour, ce qui soulève tout naturellement la question d'une éventuelle aide au retour et à la réintégration.

Actuellement, ces personnes peuvent bénéficier de prestations de l'aide au retour individuelle, laquelle représente un soutien notoire au Sri Lanka. Se pose alors la question de savoir dans quelle mesure ces prestations pourraient être rehaussées ou si d'autres prestations accordées dans le cadre d'un nouveau programme « Pays » pourraient stimuler de manière significative les retours volontaires. Quelles nouvelles prestations seraient les plus aptes à soutenir une personne lors de son retour et de sa réintégration ?

Qui plus est, il y a lieu d'améliorer de manière ciblée la situation là où subsistent des obstacles à l'exigibilité du retour. Ces circonstances particulières peuvent,

du reste conduire à une décision d'asile positive ou à une admission provisoire même selon la pratique actuelle. L'octroi de l'asile et l'admission provisoire ne constituent pas des buts en soi, mais sont le produit de circonstances qu'il s'agit d'éliminer autant que faire se peut. En effet, l'objectif est que toute personne ait la possibilité de mener une vie digne dans son pays d'origine et qu'elle ne soit pas tributaire de la protection d'autres Etats.

A ces considérations vient s'ajouter une composante politique étant donné qu'un nouvel accord bilatéral de réadmission, qui est en négociation depuis des années, n'a jusqu'à maintenant pas pu être signé. A cet égard, la Suisse a signalé qu'elle était prête à étendre ses prestations de réintégration, mais qu'elle attendait en contrepartie la conclusion de l'accord en question. Dans ce contexte, il convient donc de définir des prestations qui seraient attrayantes pour le gouvernement sri-lankais. Toutefois, ces prestations ne concordent pas forcément avec celles qui revêtent une grande importance pour les personnes qui rentrent au pays.

Vu ce qui précède, un programme destiné au Sri Lanka se doit de poursuivre les objectifs suivants : augmenter la disponibilité à retourner volontairement au pays d'origine, lever les obstacles à l'exécution des mesures et fournir des prestations qui soient politiquement attrayantes pour le gouvernement du Sri Lanka tout en restant acceptables pour la Suisse. Idéalement, le programme à définir devrait atteindre deux voire les trois buts fixés.

La signature d'un accord de réadmission se faisant attendre, l'ODM renonce pour l'instant à fournir des prestations spécifiques en faveur du Sri Lanka et, partant, à mettre en œuvre un programme. Dans ce contexte, l'ODM pousse ses partenaires d'autres départements à adopter une attitude cohérente au sens d'une approche globale de l'action gouvernementale (« Whole of Government Approach »).

Cependant, l'accord est réglé à quelques points près et il est pratiquement prêt à être signé. Pour entraîner une dynamique favorable à sa signature, il faut donc

signaler au Sri Lanka que la Suisse escompte une signature prochaine et qu'elle s'y prépare d'ores et déjà. Ainsi, le Sri Lanka obtiendrait un signal clair. Il faut néanmoins reconnaître que la coopération opérationnelle avec le Sri Lanka en matière de retour fonctionne bien en dépit de l'absence d'un accord de réadmission. Enfin, les activités déployées en lien avec les deux premiers objectifs mentionnés seraient dans l'intérêt même de la Suisse, ce qui plaide également en faveur d'une clarification de ces questions.

L'ODM a un intérêt imminent à définir la teneur et les objectifs d'un programme spécifique au Sri Lanka. Dans ce cadre, il faudrait en outre développer des scénarios qui tiennent compte de l'évolution de la situation en matière de retours ainsi que des changements qui interviendraient dans la collaboration avec le gouvernement sri-lankais. Ces démarches sont à entreprendre de concert avec les autres services concernés de l'ODM, les partenaires de la structure interdépartementale IMZ (Collaboration internationale en matière de migrations) ainsi que les autres parties prenantes comme les représentations suisses sur place (ambassade et bureau de coordination de la DDC), les services-conseils en vue du retour, la diaspora et l'OIM en tant que partenaire chargé de mettre en œuvre l'aide au retour individuelle.

Sur cette base, l'ODM définira les exigences auxquelles doivent répondre les propositions soumises par les partenaires qui souhaitent mettre en œuvre les projets. L'ODM veillera à ce que les programmes et les structures existants soient utilisés au mieux afin d'éviter les doubles-emplois. En l'occurrence, l'accent sera mis sur une collaboration étroite avec la DDC et l'exploitation de synergies. L'objectif est de parvenir à ce que l'engagement de la Suisse soit aussi cohérent et efficace que possible et que le savoir-faire de l'administration soit utilisé de manière optimale. En effet, la DDC est présente sur place depuis des années et dispose d'un excellent réseau à Jaffna. Elle y mène des programmes de réintégration d'IDP (« Internally Displaced Persons ») qui comptent se réinstaller dans leur région d'origine. Il con-

vient d'examiner dans quelle mesure les personnes qui reviennent de Suisse peuvent bénéficier de ces programmes moyennant un soutien de l'ODM.

Les futurs programmes pourraient pallier les déficits constatés, à savoir l'insuffisance de l'encadrement psychologique dans les régions de provenance, la situation précaire des femmes célibataires et les carences de la formation professionnelle. Ce dernier point mérite une attention particulière vu la pénurie de spécialistes dans l'industrie touristique du Sri Lanka. Comme le gouvernement sri-lankais accorde une priorité au développement touristique du pays, il serait certainement intéressé à ce que des activités soient déployées dans ce domaine. Aussi l'ODM est-il ouvert à toute proposition tenant compte du contexte décrit ci-dessus.

2. Échos des CVR et des CEP

CVR Genève

Depuis le 1er avril 2009, le canton de Genève a mandaté notre CVR pour la mise en œuvre d'un programme d'aide au retour et à la réintégration pour les personnes en situation irrégulière ; ce programme est réalisé en partenariat avec l'OIM. Pour y accéder, les participants désireux de rentrer volontairement et définitivement dans leur pays d'origine doivent remplir un certain nombre de critères définis et peuvent bénéficier de prestations sur le modèle de celles offertes dans l'aide au retour individuelle proposées par l'ODM.

Dans le cadre de notre travail, nous avons observé que certains groupes nationaux relevant du domaine de l'asile sont également présents sur le territoire genevois en tant que sans statut. Les ressortissants mongols font notamment partie de ces groupes que nous avons côtoyés, au fil de ces trois dernières années, tant dans le cadre de l'asile que du domaine LEtr. Néanmoins, en 2011 la grande majorité des ressortissants mongols qui ont préparé un retour par l'intermédiaire de notre CVR résidaient en Su-

Going Home

Newsletter aide au retour avril 2012

isse sans statut et n'étaient pas connus de l'Office cantonal de la population.

Nous avons constaté que la quasi-totalité des dossiers traités étaient composés principalement de personnes seules et de sexe féminin (ratio 2 pour 1) et se situaient dans la tranche d'âge 20 - 40 ans, que l'on peut qualifier de population active.

Dans les différents témoignages nous avons relevé des similitudes notamment quant au parcours effectué de Mongolie jusqu'en Suisse. Beaucoup de personnes nous ont raconté avoir obtenu un visa pour travailler en République Tchèque dans des usines de textiles. Il s'est avéré que les conditions de travail n'étaient pas celles promises, c'est pourquoi elles ont décidé de quitter ce premier pays d'accueil et de faire le trajet jusqu'en Suisse.

A la question pourquoi avoir choisi Genève ?, la plupart des mongols ont évoqué la présence de leur communauté, le sentiment d'être moins exposés à des contrôles d'identité et les bonnes perspectives de trouver une activité permettant de soutenir la famille restée au pays.

En ce qui concerne le domaine d'activité, et bien que les niveaux de formation aient été très hétérogènes, nous avons pu constater que les hommes étaient engagés principalement en tant que jardinier et les femmes en tant qu'employée de maison. De manière générale, il s'agissait de travail au noir et sans cotisations aux assurances sociales.

En moyenne les personnes rencontrées séjournaient à Genève depuis au maximum 2 ans. Malgré cette durée de séjour elles ne parlaient quasiment pas le français, ce qui a mis inévitablement une distance entre le CVR et l'usager. Le recours à des interprètes communautaires a été nécessaire.

La question linguistique nous semble refléter un faible niveau d'intégration ; nous qualifierons cette communauté de relativement fermée et difficile d'approche. En effet, nous avons pu constater que ces personnes restaient beaucoup entre elles et sollicitaient exclusivement leur réseau communautaire pour trouver un logement ou du travail. Contrairement à d'autres communautés, elles recouraient rarement au système de soins ou de soutien offert par les œuvres d'entraide présentes sur le territoire.

Dans certaines situations nous avons eu des suspicions de cas de traite, néanmoins il a été difficile de les approfondir et de les consolider car les intéressés étaient réticents à en parler.

Les retours se sont principalement fait dans deux villes : Oulan-Bator, la capitale, et Erdenet. La nature des projets de réintégration qui y ont été réalisés était très variée allant du projet d'agriculture à l'ouverture d'un commerce en passant par la création d'un atelier d'artisanat. Nous avons été heureux d'apprendre qu'ils ont été mis en place avec une grande rapidité et satisfaits de recevoir des échos positifs quant à leur rentabilité.

Retours en Mongolie dans le cadre du projet cantonal genevois

Amandine Mazreku, OIM Berne

Depuis avril 2009, l'OIM Berne et la Croix-Rouge genevoise collaborent pour la mise en œuvre du Projet cantonal d'Aide au Retour pour les personnes en situation irrégulière dans le canton de Genève. Si la majorité des participant(e)s sont originaires d'Amérique latine, la Mongolie s'est toutefois démarquée, dès 2010, comme un pays de retour important. Depuis le début du projet, 43 personnes sont ainsi rentrées en Mongolie. Grâce à l'aide à la réintégration de 3'000 CHF accordée par le canton, les bénéficiaires ont pu établir un petit projet générateur de revenu ou suivre une formation de retour en Mongolie. Si les dossiers étaient auparavant suivis par une ONG locale, un bureau OIM a ouvert en 2011 à Oulan-Bator.

La plupart des projets sont opérationnels très rapidement après le retour et assurent un revenu régulier au/à la participant(e) et à sa famille.

Madame B. est rentrée en février 2011 en Mongolie. Après son retour, elle n'a pas trouvé l'endroit adéquat pour la boutique de vêtements qu'elle souhaitait initialement ouvrir à Oulan-Bator. Elle a alors informé l'OIM qu'elle projetait d'utiliser l'aide pour l'ouverture d'un commerce pour la vente d'articles de papeterie. Après accord de son conseiller, le paiement de l'aide à la réintégration a donc été réalisé

pour la location du local et l'achat de la marchandise. Six mois après son retour, le projet est opérationnel et couvre 100% de ses besoins quotidiens. Madame B. déclare : « je suis très satisfaite de ma situation actuelle et très reconnaissante de l'aide reçue pour pouvoir réaliser mon projet. »



Après trois ans passés hors de son pays d'origine, Monsieur P. a décidé de rentrer en Mongolie. Son retour a été organisé en mai 2010 dans le cadre du projet cantonal. Comme prévu avec son conseiller en vue du retour avant son départ, il a utilisé l'aide à la réintégration pour agrandir l'atelier de couture familial déjà existant. Les 3'000 CHF accordés lui ont permis d'acheter de nouvelles machines plus performantes et du matériel. Deux salariés sont employés dans l'atelier et le revenu généré par sa production permet de soutenir sa famille. Un an après son retour, il déclare : « Je suis un vieux monsieur mais plein d'énergie et j'ai encore beaucoup de choses à faire. Je me sens béni d'être un businessman.»

3. Aide au retour concrète

Mongolie, Oulan-Bator

En octobre 2010, Monsieur T. est retourné en Mongolie avec le soutien de l'OIM.

Avant son départ de Mongolie, Monsieur T. avait travaillé une dizaine d'années dans un garage. Aussi a-t-il confié à son conseiller en vue du retour qu'il souhaitait de nouveau travailler dans ce domaine.

Peu après son retour, force a été de constater qu'il

ne pourrait pas réaliser son plan initial. C'est pourquoi Monsieur T. a dû songer à une alternative. Pour réaliser le nouveau projet d'entreprise élaboré fin décembre 2010, il a prévu de louer un petit restaurant situé au centre d'Oulan-Bator. Ses reconnaissances sur place avaient montré que l'établissement était toujours bien fréquenté. Monsieur T. a alors établi une analyse « coût-avantage » et un plan de projet circonstancié.



L'ODM a approuvé ce projet en janvier 2011, si bien que l'aide à la réintégration a pu être versée selon les critères convenus. Grâce à l'aide accordée, Monsieur T. a pu payer son loyer douze mois à l'avance et acquérir un bon stock initial de boissons, de comestibles et de viande.

Un partenaire local de l'OIM a rendu visite à Monsieur T. en janvier 2012. Comme son restaurant marche bien, il parvient à gagner sa vie et à fournir un emploi à six personnes.

4. Divers

Quoi de neuf ?

Midweb

Florian Brändli, OIM Berne

Le projet « Migration for Development in the Western Balkans » (MIDWEB) en est à sa deuxième année d'existence. Il vise à lutter contre l'émigration de travailleurs qualifiés des Balkans occidentaux et à renforcer la capacité économique de la région en recourant aux ressources de la diaspora.

En vue d'atteindre des membres compétents et influents de la diaspora pour cet échange, l'OIM a organisé, conjointement avec la plateforme d'information albanophone « Albinfo.ch » et l'Université populaire albanaise (UPA), deux tables rondes. Les débats qui ont eu pour thème « Le rôle de la diaspora dans le développement des Balkans occidentaux » se sont déroulés en décembre 2011, à Genève et à Zurich. Ces manifestations ont rencontré un vif succès auprès de la population albanophone de Suisse.

A Zurich, Barbara Burri (SOLIDAR Suisse), Osman Osmani (ProIntegra/UNIA) et Naser Morina (chercheur en psychiatrie en Suisse et à Prishtina) ont pris part au débat. Animée par Bashkim Iseni (Albinfo.ch), la table ronde qui s'est déroulée à l'UPA de Genève a porté sur l'engagement de la diaspora de Suisse dans les Balkans occidentaux.



Silvija Bucaj Shehi (criminologue), Shqipe Shehu Brovina (pédo-psychiatre HUG), Ismet Hamiti (spécialiste en télécommunication) et Albana Krasniqi (directrice de l'UPA) à la table ronde genevoise

Malgré le grand intérêt qu'ont suscité les débats, il a été relativement difficile de trouver des spécialistes motivés justifiant des profils professionnels recherchés et qui soient prêts à participer au projet MIDWEB. En effet, ces missions volontaires représentent un grand engagement pour lequel il faut par exemple, sacrifier ses vacances. Par ailleurs, il semble exister au sein de la diaspora des réserves quant à la reconnaissance de cet engagement dans le pays de provenance.

Entre-temps, quelques personnes ont déposé leur candidature pour un engagement volontaire dans le cadre du projet. Parmi eux, on trouve par exemple des spécialistes en comptabilité et des chercheurs travaillant sur les violences domestiques.

Afin d'élargir le cercle des personnes intéressées, l'OIM a l'intention d'organiser au printemps des séances d'information en faveur des diasporas macédonienne et serbe en Suisse. L'objectif est de permettre, d'ici novembre, à un nombre aussi grand que possible de spécialistes motivés et qualifiés de participer au projet dans leur pays d'origine.

Evénements

22ème Forum européen de Lucerne : l'immigration en question

Séance publique, lundi le 23 avril 2012, de 17 h 45 à 20 h 00 au Centre Culture et Congrès (KKL) de Lucerne (entrée libre et inscription obligatoire, <http://www.europa-forum-luzern.ch/>)

Il existe aujourd'hui en Europe et notamment en Suisse une polémique au sujet du seuil de l'immigration. Sur la question, on est encore loin de parvenir à un consensus économique et politique. Quels instruments nationaux et internationaux permettraient de contrôler l'immigration ? Qui est appelé à les définir et comment les mettre en œuvre de la manière la plus efficace possible ?

Going Home

Newsletter aide au retour avril 2012

**Séance d'information CVR à l'occasion du
15ème anniversaire de l'aide au retour le
7 juin 2012 – Restaurant Schwellenmätteli**

La journée d'information, à laquelle sont conviés les services-conseils en vue du retour, aura lieu à Berne. Elle sera consacrée essentiellement aux programmes d'aide au retour Irak et LEtr. Un apéritif sera servi pour fêter le 15ème anniversaire de l'aide au retour. Les invitations seront envoyées en avril 2012.

Impressum

Éditeur: ODM et OIM, Aide au retour
communication (RüKo)

Rédaction: Sonja Kyburz, OIM
Annika Lenz, OIM
Thomas Lory, ODM

Collaboration: Katharina Schnöring, OIM

Photos: © OIM

Layout: ODM

Contact: ODM: 031 325 11 11
OIM: 031 350 82 11

E-Mail: info@bfm.admin.ch
bern@iom.int

Internet: www.ch.iom.int
www.bfm.admin.ch